



Votre partenaire événement

Catalogue Général 2018-2019 N°1



L'organisation d'évènements, même pour un professionnel, est toujours une tâche complexe, avec un grand nombre de paramètres et savoir-faire à maîtriser. On comprend donc qu'il est élémentaire de s'entourer d'un partenaire de confiance, afin que le jour J, le public soit émerveillé et que tout se déroule de manière fluide, comme par magie !

Fort de 23 années d'expérience, d'une offre variée et d'une incroyable autonomie opérationnelle : 3 entrepôts, +1000 palettes de matériel en propre, +100 collaborateurs (comédiens, techniciens et régisseurs) et +500 artistes et intervenants événementiels, nous nous positionnons comme un acteur principal du marché de la région.

A nos yeux chaque client est important, et c'est pour répondre aux besoins de chacun que ce catalogue présente nos deux principaux services : location et prestation clef en main. Votre satisfaction est notre priorité. La fidélité de nos clients depuis de nombreuses années nous conforte chaque jour dans ce choix.

Toujours à votre écoute, nous sommes à votre disposition pour étudier ensemble les solutions qui donneront à votre futur évènement le caractère unique et inoubliable dont vous rêvez !

L'équipe de direction LPA.



Laurent PELISSIER
laurent@lpanimations.com
06.09.51.51.33



Liza KONING
liza@lpanimations.com
06.21.39.87.47



Crystal BOULBES
crystal@lpanimations.com
06.50.80.84.32

Location

page 4



Soirée

page 40



Spectacle

page 46



Parade

page 52



Ludique

page 60



Noël

page 78



Cabaret

La magie des plumes et des paillettes...

Spectacle qui va vous plonger dans la magie des cabarets parisiens au travers de tableaux à la fois classiques et modernes, agrémentés de magnifiques costumes. Divisé en 3 ou 4 parties séparées par l'intervention d'un ou plusieurs artistes de variété (magicien, humoriste...). Inclus : artistes, technique son et lumière jusqu'à 150 personnes, décors. Après le spectacle, laissez-vous tenter par une soirée dansante avec un excellent DJ et pourquoi pas quelques tables de casino pour rester dans l'ambiance feutrée du cabaret. Formule avec un artiste, prix au nombre de danseurs.



- 1 Artiste + 3 danseuses, 1h15** **2590€**
- 1 Artiste + 4 danseuses, 1h30** **2890€**
- 1 Artiste + 5 danseuses, 1h45** **3190€**
- 1 Artiste + 6 danseuses, 2h00** **3490€**



Danseuse supp.

470€



Artiste de variété supp.

749€



Chanteuse cabaret, 3 pass.

490€



Soirée DJ après spectacle

570€

Les options

Croisière tropicale

Un dépaysement total autour des pays du soleil !

Une équipe d'artistes survoltés vous plonge dans les rythmes et la culture du Brésil et des Antilles pour un spectacle-croisière traditionnel et très animé, avec la participation du public.

Visite des îles et des saveurs tropicales, avec de magnifiques décors authentiques et un show lumière qui met en valeur ce grand spectacle. Idéal pour réchauffer vos soirées d'été ! Formule avec un artiste, prix au nombre de danseurs.



- 1 Artiste + 3 danseuses, 1h15** **2300€**
- 1 Artiste + 4 danseuses, 1h30** **2600€**
- 1 Artiste + 5 danseuses, 1h45** **2900€**
- 1 Artiste + 6 danseuses, 2h00** **3200€**

Les options



Danseuse supp.

399€



Percussionniste supp.

320€



Soirée DJ après spectacle

570€



Spectacle

47

Aznavour

Chanteur de variété française le plus important du XXe siècle !

Revivez les plus belles chansons françaises de ses 70 ans de carrière, reprises à merveille par cet extraordinaire sosie vocal !

Il saura vous emmener dans une soirée très conviviale où les chansons sont ponctuées de touches humoristiques et d'anecdotes...

Vous succomberez sans aucun doute à l'envie de chanter...!

Sosie vocal

Tarif à partir de **1995€**



Brassens

Le Maître des mots...

Venez savourer un délicieux moment lors de cette soirée musicale en l'honneur de Brassens, artiste de la chanson populaire française. Des poèmes contés en musique et accompagnés à la guitare.

Une soirée où votre public ne pourra pas s'empêcher de fredonner ces airs que nous connaissons tous et qui ont bercé notre enfance. Chaque chanson est illustrée par un diaporama vidéo de l'artiste. Plusieurs formules disponibles ; en solo, duo ou trio.

Sosie physique et vocal

Tarif à partir de **1350€**



Cloclo

40 ans déjà... 2018, année anniversaire !

Voilà un show très rythmé et haut en couleur!!

Vibrez au son des plus belles chansons de Claude François, qui nous a tant fait danser même 40 ans après sa disparition!

Accompagné de ses clodettes, notre artiste vous présente un spectacle magnifique, riche en émotion. Sa ressemblance frappante avec l'Idole vous fera voyager dans le temps, pour votre plus grand plaisir!



Sosie physique et vocal

Tarif à partir de **1990€**

Coluche

L'humoriste au succès populaire!

Envie d'une soirée où il fait bon vivre ? Venez profiter d'un moment spécial Coluche ! Eclats de rire garantis ! Caustique et provocateur, redécouvrez l'homme qui revendiquait son mauvais goût lors d'une soirée d'exception ! Cet artiste, à la fois sosie vocal et physique, est de renommée nationale. Il a notamment participé à de nombreuses saisons de la tournée Âge Tendre et Tête de Bois. Il maîtrise son personnage jusqu'au bout des doigts, tant dans le texte que dans les mimiques afin de transporter le public dans les années Coluche.

Sosie physique et vocal

Tarif à partir de **1490€**



Mylène

La mystérieuse...

Un véritable show chorégraphié et chanté en direct par notre artiste à la ressemblance troublante, qui reprends tous les plus grands tubes de Mylène FARMER: Pourvu qu'elles soient douce, Libertine, Désenchantée, C'est une belle journée...

Un vrai spectacle visuel avec ses somptueux costumes et chorégraphies qui vous plongent dans l'univers mystérieux de la Star...

Sosie physique et vocal

Tarif à partir de **990€**



Rihanna

ou riri pour les intimes ...

Artiste sosie officiel en Europe de la chanteuse barbadienne Rihanna, aui lui ressemble à s'y méprendre, à la fois belle, sexy et provocante...

Un concert digne de ce nom, accompagnée de ses danseuses professionnelles.

Sosie physique

Tarif à partir de **1290€**



Johnny

L'idole des jeunes!

2017, terrible année pour les fans qui ont vu partir leur idole.... L'artiste que nous vous faisons découvrir est le sosie officiel revendiqué par Johnny Hallyday en personne !

Il a fait de sa passion son métier, et vous invite à revivre en live une sélection des plus belles chansons du plus grand chanteur français de tous les temps!



Sosie physique et vocal

Johnny one man show 1h	1990€
Johnny + 2 choristes. 1h	2290€
Johnny + 10 musiciens. 1h	8190€

Transformistes

Artistes aux mille visages

Soirée spéciale pour vous transporter dans un univers de fête, drôle et décalé, et sans oublier un peu d'émotion... Les artistes transformistes sauront vous prendre par la main pour vous conduire dans cet univers unique. Un spectacle burlesque et coquin mais jamais vulgaire... Fous rires garantis !



Tarif à partir de 1490€

Enfant

Des spectacles interactifs et drôles!

De part nos nombreuses années d'expérience dans ce domaine, nous avons sélectionné pour vous les spectacles qui plaisent vraiment aux enfants... et à leurs parents ! Ils partiront vers un endroit merveilleux fait de rires et de mystères ! Même les plus grands y succomberont... Nous pouvons vous proposer un grand choix de spectacles spécialement adaptés à nos petites merveilles : magiciens, ventriloques, clowns, théâtres de guignol, etc...



Quelques exemples :

Magie	à partir de 899€
Guignol	à partir de 950€
Clown	à partir de 1290€
Max le pirate	à partir de 1390€

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE PRESTATION :

Version mise à jour au 01/04/2018, qui annule et remplace les précédentes.

Toute commande de prestation chez EURL LAURENT PELISSIER ANIMATIONS (LPA) implique l'adhésion sans réserve aux conditions générales de vente de prestation ci-dessous qui priment sur toute autre condition d'achat précisée ou non par le client. Lorsque le client commande une prestation intégrant une partie location et/ou vente de matériel, celui-ci reconnaît avoir reçu et accepte sans réserve nos conditions générales de location et vente de matériel, en complément des présentes.

Art 1 : LPA, en sa qualité de prestataire de services, s'engage à fournir sa prestation telle qu'elle a été convenue dans la commande, qui est uniquement matérialisée par le retour de notre devis signé par l'organisateur.

Art 2 : LPA, mandataire des éléments (intervenants, artistes, techniciens, salariés, sous-traitants, fournisseurs...) composant la prestation commandée, s'engage à faire tout son possible pour veiller au bon déroulement de celle-ci, mais ne pourra être tenu pour responsable en cas de manquement de l'un d'entre eux à ses engagements (retard, qualité de prestation ou d'exécution du numéro proposé, matériel etc...). En cas de manquement significatif informé par l'organisateur à LPA dans un délai de 7 jours par email avec accusé de réception, LPA fera tout son possible pour obtenir réparation pour le compte de l'organisateur.

Art 3 : LPA, en sa qualité d'employeur, lorsqu'il ne sous-traite pas lui-même ce service par contrat de vente, s'engage à effectuer pour chaque artiste, technicien, ou autre intervenant (intermittent ou non), les formalités liées à l'embauche et à la paie (DUE, feuillet Pôle Emploi, Congés Spectacles, bulletin de paie...). Dans le cas où l'organisateur fournirait à LPA du personnel, artistes ou des bénévoles, pour l'exécution de certains postes de la dite prestation, l'organisateur s'engage à fournir à LPA, avant le début de la représentation, une fiche avec les coordonnées de chaque intervenant, dégageant ainsi LPA de toute responsabilité en cas d'accident ou de contrôle de l'administration.

Art 4 : Dans le cadre de la manifestation qu'il organise, et sauf précision contraire précisée clairement dans le devis, l'organisateur s'engage à fournir tous les éléments de la fiche technique qui fait partie dans son intégralité de l'engagement contractuel lors du retour d'un de nos devis signé. La fiche technique de chaque prestation est soit précisée sur le devis, soit disponible sur un document annexe pour chaque spectacle, animation ou parade. On y retrouve entre autres l'aménagement du lieu de la prestation (scène ou espace, tables, chaises, loges, lavabo, toilettes...), un lieu de repli en cas d'intempéries, la sécurité du public, des artistes, intervenants et du matériel (barrières, agents...), la publicité, l'alimentation électrique à moins de 15m de la prestation et à puissance suffisante, les repas chauds et boissons, les frais de déplacements des intervenants, les nuitées si demandées par les intervenants, la Sacem, Spré, et autres droits, la technique, etc...

Art 5 : Au terme de la loi n°691186 du 26/12/69 l'organisateur est tenu pour seul responsable de la manifestation qu'il organise. Il fera de son affaire toutes déclarations et demandes d'autorisations nécessaires (Préfecturale, SACEM, municipale...) auprès des autorités compétentes. Il est tenu de souscrire une assurance responsabilité civile liée à l'organisation de ladite manifestation. Il assurera le service d'accueil et de sécurité du lieu de la manifestation. Il sera tenu responsable des dommages et vols causés aux matériels ou à toute personne, suite à des avaries électriques, des incidents provenant de la foule, des intempéries etc... En cas de prestation estimée par LPA comme "risquée" il pourra être demandé un chèque de caution à l'organisateur. Dans l'éventualité de vol ou de casse non réparable, le remboursement se fait sur la base du prix de remplacement à neuf de l'article, au prix public ttc généralement constaté.

Art 6 : Si par suite de force majeure, LPA se trouvait dans l'impossibilité d'exécuter la (les) prestation(s) prévue(s) dans le devis, il est expressément prévu que cet empêchement ne générerait au profit de l'organisateur ou de toute autre personne physique ou morale, aucune indemnité de quelque nature que ce soit. Néanmoins, LPA s'engage à faire tout son possible à fournir une prestation équivalente effectuée par un confrère, ou de remplacement, ou reporter la date sans frais si le cas est envisageable.

Art 7 : En cas d'annulation du fait de l'organisateur, 7 jours ou plus avant le jour de la prestation, celui-ci s'engage à reporter la date dans les 6 mois, dans les conditions et pour un montant équivalent à celui de la prestation initiale majoré de 10% pour couvrir les frais liés à l'annulation de la première date, et sous réserve de disponibilité à la date choisie. Dans le cas où l'organisateur ne peut pas, ou ne souhaite pas reporter la prestation, ou si l'annulation intervient moins de 7 jours avant la date de la prestation, l'organisateur sera tenu de verser à LPA l'intégralité du montant prévu dans le devis et recevra selon les cas, et à la seule appréciation de LPA, un avoir à titre commercial pouvant aller de 10 à 65 % du montant versé, à valoir sur une prochaine commande de prestation, avoir valable 6 mois. Et ce, à titre de couverture des frais engagés et de dédommagement forfaitaire. En aucun cas il sera fourni de détail ni justificatif des frais engagés. Il est rappelé que des conditions météorologiques défavorables à l'exécution de notre prestation ne constituent en aucun cas une force majeure justifiant une annulation et qu'il est du ressort de l'organisateur de prévoir un lieu adapté, de repli ou une assurance intempérie. Une annulation pour ce motif ne dispense en aucun cas l'organisateur du règlement de l'intégralité de la facture.

Art 8 : Le règlement de la prestation s'effectuera de la manière suivante : par mandat administratif, virement bancaire, carte bancaire, chèque ou espèces. Un acompte de 35% doit être versé dans les 7 jours qui suivent la commande et le solde au plus tard le jour de la prestation, lors de l'arrivée de l'équipe et avant le déchargement. Pas d'escompte pour paiement comptant. Dans le cas de plusieurs dates (espacées de plus de 7 jours calendaires entre la première et la dernière date), le solde sera divisé proportionnellement entre chaque date et devra être réglé comme stipulé précédemment. Seule dérogation à ce présent article : les mandats administratifs, où il n'y a pas d'acompte à verser et où le solde devra nous être parvenu au plus tard 30 jours après l'évènement. Dans tous les cas dérogeant à ce présent article, tout retard de paiement donnera lieu à une pénalité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ (D441-5 code de commerce) payable immédiatement, auquel s'ajoute une pénalité supplétive, dont le taux est égal « au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de financement la plus récente majoré de 10 % » (Article L. 441-6 alinéa 12 du Code de commerce).

Article 9 : Communication et droit à l'image : LPA se réserve le droit d'utiliser et de citer, sur tout support de communication, l'évènement ou la prestation qui a été effectuée pour le compte de son client qui l'autorise également à prendre et utiliser des photos et/ou vidéos. Aucun droit, frais, dédommagement... ne pourra être demandé à LPA par le client, son client (pour le cas des clients professionnels) ou tiers présents sur l'évènement. Le client souhaitant une confidentialité totale sur son opération devra en informer LPA par écrit au plus tard la veille de l'évènement, et recevra en retour un accusé.

Art 10 : En cas de contestation ou de différend, les deux parties se soumettront à la juridiction du tribunal de Salon-de-Provence après avoir épuisé les recours habituels par les voies amiables (conciliation).



Tél. : 09 72 36 72 72
Port. : 06 09 51 51 33
Fax : 09 72 36 72 69
Mel: info@lpanimations.com
Site : www.lpanimations.com

EURL Laurent Pélissier Animations
2 allée de la Billonne, 13170 Les Pennes Mirabeau

